

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite Enfance – Convention de mise à disposition de la salle d'activités du Relais Petite Enfance d'Albertville à l'association AFD-UNA 73 – Activité « Baby Zen » - Année 2026

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère.

L'association AFD-UNA 73 souhaite proposer 3 séances de « Baby zen » en direction de familles ayant des enfants de moins de 5 ans.

Dans ce cadre, il est proposé de mettre à disposition la salle d'activité du Relais Petite Enfance à l'association AFD-UNA 73 pour l'organisation de cette action collective en direction des familles.

La salle sera mise à disposition gracieusement à l'association pour :

- 1 séance « Baby zen » d'une durée d'1h30 - temps de préparation, animation et rangement inclus le mercredi 11 février 2026 de 9h30 à 11h
- 1 séance « Baby zen » d'une durée d'1h30 - temps de préparation, animation et rangement inclus le mercredi 8 avril 2026 de 9h30 à 11h
- 1 séance « Baby zen » d'une durée d'1h30 - temps de préparation, animation et rangement inclus le jeudi 21 mai 2026 de 16h30 à 18h

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la convention de mise à disposition de la salle d'activités du Relais Petite Enfance d'Albertville à l'association AFD-UNA 73 selon les modalités mentionnées ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente et tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

